

2019-7075
2020-07-28

**Knock Down MAX Tue les Insectes Volants
(1,0 Pyréthrine d'une fleur de Chrysanthème Pyrethrum)**

Vaporisateur automatique sous pression pour éliminer les mouches, moucheron et moustiques

Utiliser dans les endroits indiqués sur le panneau secondaire

NE PAS utiliser dans les habitations,
notamment les maisons, les appartements ou
les pièces jouxtant les habitations (comme le
garage et le sous-sol), les écoles, les garderies,
les hôpitaux, les chambres d'hôtel, de motel et
de centre de villégiature, ou tout autre endroit
où des enfants peuvent passer plus de 4 heures
par jour.

À USAGE COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF

Pyréthrine	0,975 %
Butoxide de pipéronyle	1,950 %
N-octyl bicycloheptene dicarboximide	3,210%

NO D'HOMOLOGATION 28584 *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Pour Distributeur BVT Automatique et le CROCHET J

AVERTISSEMENT

INFLAMMABLE EXPLOSIF

CONTENU NET _____g

Kuus Inc.
Unit 5 & 6A
450 Tapscott Road Scarborough,
ON M1B 1Y4
www.knockdownbugs.com www.mosquitoshield.com

Fièrement Fabriqué au Canada

ÉNONCES FACULTATIFS : Insecticide Botanique "Pyrethrum"

2019-7075
2020-07-28

Ce produit doit être utilisé seulement dans le distributeur d'insecticide automatique qui dégage 55 mg de vaporisateur toutes les 15 minutes ou qui dégage 27,5 mg d'insecticide toutes les 7 1/2 minutes. L'utilisation continue de l'insecticide réduit le nombre d'insectes volants (mouches, moucheron et moustiques) en moins de quelques heures. Une canette est efficace pour une période d'environ 30 jours pour une pièce d'environ 170 mètres cubes.

UTILISER DANS LES ENDROITS SUIVANTS : Restaurants, industries d'alimentation, hôpitaux, résidences, lieux de séjour, laiteries, écuries, étables, poulaillers lorsqu'ils sont en opération. Utiliser aussi dans les usines de conditionnement des viandes lorsque les établissements ne sont pas en opération. L'espace doit être d'au moins 170 mètres cubes et bien aéré.

MODE D'EMPLOI : Le distributeur d'insecticide automatique doit être installé à 2-3 mètres du plancher dans un endroit où l'aération distribuera le vaporisateur partout dans la pièce. Ne pas installer directement au-dessus de la nourriture ou des surfaces où l'on 2010-0511 11-MAR-2010
Avis de modification emballage des aliments. Pour installer la canette, enlever le capuchon protecteur et fixer dans le distributeur.

RESTRICTIONS APPLICABLES À TOUTES LES UTILISATIONS :

- Il est interdit d'appliquer le produit sur le bétail servant à la production d'aliments destinés à la consommation humaine.
- Retirer tous les aliments exposés qui sont destinés à la consommation humaine ou animale de la zone à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou les laver à fond après le traitement.
- **NE PAS** appliquer à l'intérieur d'une usine en pleine activité de transformation d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
- **NE PAS** appliquer dans un espace clos ou surélevé sans une protection adéquate des voies respiratoires et des yeux.
- Aérer les zones après leur traitement en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant des systèmes fonctionnels de ventilation ou de renouvellement de l'air. Utiliser des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air.
- **NE PAS** appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage sont présents sur les lieux.
- **NE PAS** rester dans les zones fraîchement traitées.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. **NE PAS** utiliser dans les habitations, notamment les maisons, les appartements ou les pièces jouxtant les habitations (comme le garage et le sous-sol), les écoles, les garderies, les hôpitaux, les chambres d'hôtel, de motel et de centre de villégiature, ou tout autre endroit où des enfants peuvent passer plus de 4 heures par jour. Contenu sous pression. Contenant peut exploser à la chaleur. Ne pas exposer à des températures de plus de 50° C. Ne pas performer ou incinérer, ne pas contaminer les aliments, la nourriture pour les animaux ou l'eau. Ne pas vaporiser au-dessus du lait ou des accessoires de traite.

Éviter tout contact avec la peau et éviter de respirer la vapeur. Laver après l'utilisation. Ce produit est toxique pour les poissons et les oiseaux. Ne pas installer directement au-dessus d'une surface vernie, polie ou de plastique. Ne pas utiliser dans les garderies ou les chambres où l'on soigne des jeunes enfants, des malades ou des personnes âgées.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour faire sortir toute la pression. Éliminer le contenant vide conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi

2019-7075
2020-07-28

que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.